

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2001 B 00875
Numéro SIREN : 417 627 916
Nom ou dénomination : SOCIETE FINANCIERE SAINTE MARGUERITE

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/016272



COMPTES CONSOLIDES

GROUPE SOCIETE FINANCIERE SAINTE MARGUERITE

EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

Etats de synthèse

Bilan Consolidé	5
Compte de résultat Consolidé	6
Tableau de flux de trésorerie consolidé	7
Tableau de variation des capitaux propres	8
Preuve d'impôts consolidée	9
Périmètre	10

Annexes

Annexe Comptes Consolidés	12
Trésorerie nette	26
Emprunts	27
Ecart d'acquisition	28

Comptes consolidés au 30/09/2021

Actif en EUR	30/09/2021	30/09/2020
Ecart d'acquisition	17 020 394	16 098 154
Capital souscrit non appelé		
Immobilisations incorporelles	164 689	9 059
Immobilisations corporelles	46 340 912	46 497 140
Immobilisations financières	3 954 611	3 790 834
Participations par mise en équivalence		
Actif immobilisé	50 460 212	50 297 033
Stocks et en-cours	4 940 808	4 299 822
Créances clients et comptes rattachés	21 034 926	17 240 393
Actifs d'impôts différés	2 140 760	2 029 901
Autres créances	8 013 309	8 060 238
Valeurs mobilières de placement	504	504
Disponibilités	21 156 479	40 855 130
Actif circulant	57 286 786	72 485 988
Comptes de regularisation	1 921 163	1 799 901
 Total Actif	 126 688 555	 140 681 076
 Passif	 30/09/2021	 30/09/2020
Capital social ou individuel	1 485 288	1 485 288
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 707 725	6 707 725
Ecart de réévaluation	100 750	100 750
Réserves	19 204 227	14 708 423
Résultat Groupe	1 886 419	4 525 335
Provisions réglementées		
Titres en auto-contrôle		
Capitaux propres - Part du groupe	29 384 409	27 527 521
Intérêts minoritaires	217 527	134 357
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges	35 413 539	37 170 237
Emprunts et dettes financières	27 888 401	28 545 183
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 838 423	35 123 934
Dettes fiscales et sociales	14 887 993	9 332 595
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	363 930	52 165
Autres dettes	2 441 777	2 379 195
Dettes	60 420 524	75 433 072
Comptes de régularisation	1 252 556	415 889
 Total Passif	 126 688 555	 140 681 076

Comptes consolidés au 30/09/2021

En EUR	30/09/2021	30/09/2020
Ventes de marchandises		
Production vendue	166 706 403	158 376 381
Chiffre d'affaires	166 706 403	158 376 381
Production stockée	70 993	
Subventions d'exploitation	13 073 874	5 577 127
Reprises sur provisions	5 319 990	4 299 405
Autres produits	238 392	278 903
Produits d'exploitation	18 703 249	10 155 435
Achats et variations de stocks	39 450 609	34 114 054
Autres achats et charges externes	31 181 178	29 398 450
Impôts et taxes	10 623 137	9 383 957
Charges de personnel	92 325 782	80 751 479
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 672 306	7 007 478
Dotations aux provisions pour risques et charges	843 176	372 296
Dotations aux provisions sur actifs circulants	866 527	1 480 168
Autres charges d'exploitation	1 348 876	356 439
Charges d'exploitation	183 311 591	162 864 321
Résultat d'exploitation	2 098 061	5 667 495
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers	157 872	93 018
Charges financières	495 069	375 103
Résultat financier	-337 197	-282 085
Résultat courant avant impôt	1 760 864	5 385 410
Produits exceptionnels	1 028 089	428 440
Charges exceptionnelles	2 003 629	2 822 803
Résultat exceptionnel	-975 540	-2 394 363
Impôt sur le résultat	-743 274	-1 122 857
Résultat des sociétés intégrées	1 528 598	4 113 904
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	-373 722	-373 722
Résultat d'ensemble consolidé	1 902 320	4 487 626
Résultat groupe	1 886 419	4 525 335
Résultat hors-groupe	15 901	-37 709
Résultat par action	1,58202	3,79510
Résultat dilué par action	1,58202	3,79510

Comptes consolidés au 30/09/2021

En EUR	30/09/2021	30/09/2020
Résultat net consolidé	1 902 320	4 487 626
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	6 220 886	8 576 374
Variation des impôts différés	-1 424 976	-1 319 888
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-20 017	-300
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	6 678 213	11 743 812
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-18 509 370	24 543 388
Dont Intra-groupe :		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-11 831 157	36 287 200
Acquisition d'immobilisations	-3 203 037	-2 733 862
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	189 527	302 807
Incidence des variations de périmètres	-640 715	-1 857 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 654 225	-4 288 055
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1	6
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	2	-2
Dividendes en intragroupe		
<i>Dont dividendes versés en intragroupe</i>		
<i>Dont dividendes reçus en intragroupe</i>		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	-186 520	14 222 094
Remboursements d'emprunts	-10 177 688	-3 322 825
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-10 364 207	10 899 273
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	-25 849 589	42 898 418
Trésorerie d'ouverture	40 840 128	-2 058 289
Trésorerie de clôture	14 990 541	40 840 128

Comptes consolidés au 30/09/2021

En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	1 485 288	24 313 597	994 502	100 753	23 015 316	3 878 824
Correction des A nouveaux		5 716			-13 132	18 848
Affectation en réserves		994 502	-994 502			
Distributions de dividendes		4			4	
Variation de capital						
Résultat N-1			4 487 626		4 525 335	-37 709
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts					2 537 105	-2 537 105
Variation de périmètre		-3 725 608			-2 537 105	-1 188 503
Autres variations					-2	2
Capitaux propres N-1	1 485 288	21 588 211	4 487 626	100 753	27 527 521	134 357
Correction des A nouveaux		-2			-2	
Affectation en réserves		4 407 472	-4 407 472			
Distributions de dividendes		1			1	
Variation de capital						
Résultat N			1 902 320		1 886 419	15 901
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre		212 332	-80 154		132 178	
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre		-94 440			-94 440	
Autres variations		1			-67 268	67 269
Capitaux propres N	1 485 288	26 113 575	1 902 320	100 753	29 384 409	217 527

PREUVE DE L'IMPOT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	1 902 320
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	1 902 320
Impôt réel	587 573
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	-1 330 847
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	1 159 046
IMPOT THEORIQUE GROUPE	324 533
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	263 040
JUSTIFICATION DE L'ECART	
Ecarts d'acquisition	-104 642
Ecart sur base imposées à taux différenciés	5 746
Ecarts permanents (Résultat non imposé hors dividendes internes)	1 211
Ecarts entre Variation bilancielle et Résultat	
Ecarts temporaires	
Déficit exercice non activé	365 273
Utilisation déficit antérieur	-2 127
Imposition plus-values antérieures	
Résultat fiscal transféré ou attribué	
Résultat imposé ultérieurement	
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	
Résultat sociétés transparente fiscalement	
Autres bases	-2 421
Résultat et corrections intégration fiscale	
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	263 040
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	263 040

Comptes consolidés au 30/09/2021

Dénomination, adresse et siège	Statuts fiscaux	Contrôle	Indice	Méthode
CLIN. LA CROTAT 4 Av. Mistral N° Siret : 44316755600010 13600 LA CROTAT	Pas de changement	97,91536	97,91536	IG
CLIN. GOLFE ST TROPEZ SAS RD 559 ROND POINT DU GENERAL DIEGO BRY N° Siret : 59553024200021 83580 GASSIN	Pas de changement	99,996	99,996	IG
HOP. PRIVE SAINT JEAN SA 1 Av. Bost N° Siret : 56950187900014 83000 TOULON	Pas de changement	97,97065	97,97062	IG
HOP. PRIVE STE MARGUERITE 1309 Av. Cdt Houot N° Siret : 34455372200010 83130 LA GARDE	Pas de changement	100,00	100,00	IG
HOP. PRIVE SAINT ROCH SAS 99 AVENUE ET ROCH N° Siret : 55950199400011 83000 DRAGUIGNAN	Pas de changement	100,00	97,97062	IG
HOP. PRIVE VERT COTEAU SA 96 Avenue des Callots N° Siret : 40817205400012 13012 MARSEILLE 12	Pas de changement	100,00	100,00	IG
GIE SITE MARGUERITE SA 1309 AVENUE CDT HOUDOT N° Siret : 45063401300019 83130 LA GARDE	Pas de changement	87,50	86,73139	IG

Comptes consolidés au 30/09/2021

Périmètre de consolidation

HOP. PRIVE						
SA			Pas de changement			
12 IMPASSE DU LIDO						
	N° Siret	43797085800019		99,99977	99,99977	IG
13012	MARSEILLE 12					
IMAGERIE DU LIDO						
SAS			Entrée en début d'exercice			
12 Impasse du Lido						
	N° Siret	453748543		0,00	99,99977	IG
13012	MARSEILLE 12					
GIE PAMAR						
GIE			Pas de changement			
47 AVENUE DE BOISBAUDRAN						
	N° Siret	80258515700016		87,50	86,73139	IG
13015	MARSEILLE 15					
STE FINANCIERE STE MARGUERITE						
SAS			Pas de changement			
1309 Av. Cdt Houot						
	N° Siret	41762791600014		100,00	100,00	IG
83130	LA GARDE					
SOCIETE GESTION STE MARGUERITE						
SA			Pas de changement			
1309 Av. Cdt Houot						
	N° Siret	67950045400013		100,00	100,00	IG
83130	LA GARDE					

ANNEXE COMPTES CONSOLIDES

1– REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les règles et principes comptables français et notamment avec ceux du règlement 99-02 du CRC.

2– INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Pour le choix de la méthode à mettre en œuvre, les pourcentages de participation retenus comprennent les participations des différentes sociétés comprises dans le périmètre de consolidation, conformément aux dispositions de l'article L 233-18 du Code du Commerce et paragraphe 110 du Règlement 99-02.

Au regard des pourcentages de détention appréciés dans les conditions visées ci-dessus, la méthode de l'intégration globale a été appliquée pour les sociétés dans lesquelles on constate un contrôle exclusif, de droit ou de fait.

Aucune société n'est intégrée proportionnellement

Aucune société n'est intégrée par mise en équivalence.

Toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale

GIE Sainte Marguerite et GIE Pamar

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Sainte Marguerite est intégré globalement, en tant qu'entité ad hoc.

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Pamar est également intégré globalement en tant qu'entité ad hoc.

Autres entités consolidées

L'hôpital privé Toulon-Hyères Sainte Marguerite, l'hôpital privé Toulon-Hyères Saint Jean, l'hôpital privé Marseille Vert-Coteau, la Clinique La Ciotat, l'hôpital privé Toulon-Hyères Saint Roch, l'hôpital privé Marseille Beauregard Vert Coteau, la clinique du Golfe de Saint Tropez et la Société de Gestion Sainte-Marguerite sont consolidées par intégration globale comme les exercices précédents.

La société Imagerie du Ludo est entrée dans la périmètre sur l'exercice.

Autres entités exclues du périmètre de consolidation

Un groupement de coopération sanitaire (GCS) a été constitué début 2012 avec l'hôpital de la Ciotat dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Ce GCS a pour objet la gestion pour le compte de ses membres d'un bloc opératoire ainsi que la gestion d'une pharmacie à usage interne (PUI).

Le GCS n'a pour activité qu'une refacturation des achats et charges engagés pour le compte de ses membres. Son résultat et ses réserves sont voués à rester nuls.

Compte tenu d'une absence d'arrêté comptable au 30/09/2021, cette entité n'a pas été retenue dans le périmètre de consolidation (comme l'exercice précédent).

La Société Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau détient des participations non majoritaires dans l'entité suivante :

- 35% du capital et des droits de vote de la Société Centre de Radiothérapie Beauregard société anonyme à conseil d'administration au capital de 38 112 €. Cette société exerce une activité de radiothérapie située sur le site de l'Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau ;

Nous ne disposons pas d'arrêté comptable au 30/09/2021 pour cette entité, par conséquent, elle a été exclue du périmètre de consolidation (comme l'exercice précédent).

La société Clinique du Golfe de Saint-Tropez détient les participations suivantes :

- 100% du capital de la SCI de la Polyclinique du Golfe, société civile immobilière au capital de 1 524,49 €, dont le siège social est situé 96, avenue d'Iena, 75116 PARIS, compte tenue de la composition de l'actif de la SCI, cette dernière est d'une importance non significative dans l'ensemble consolidé ;
- 33,33% des parts du GIE Centre de Scanographie du Golfe de Saint-Tropez, Groupement d'intérêts économiques au capital de 1 200 €, dont le siège social est situé, RD 559, 83580 GASSIN. Ce GIE exploite un scanner sur le pôle de santé de GASSIN.

Nous ne disposons pas d'arrêté comptable au 30/09/2021 pour ces 2 entités, par conséquent, ces 2 sociétés ont été exclues du périmètre de consolidation (comme l'exercice précédent).

3– REGLES DE CONSOLIDATION

3.1- Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice clos au 30/09/21.

3.2- Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice clos au 30/09/21.

3.3- Changement d'estimation

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice clos au 30/09/21.

3.4– Traitement des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition ont été déterminés par différence entre les coûts d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à leur date d'acquisition.

Conformément aux règlements ANC 2015-06 et ANC 2015-07, les écarts d'acquisition ayant une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation, à chaque clôture, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Conformément au règlement CRC 99-02, les écarts d'acquisitions négatifs ont été comptabilisés au passif et figure au bilan sur la ligne « Provision pour risque et charges ». La reprise de cette provision se fait sur une durée de 5 ans.

3.5– Méthode de conversion pour les entreprises étrangères

Les comptes de l'ensemble des sociétés intégrées sont établis en euros.

3.6– Date de clôture et durée des exercices

Les comptes consolidés et les comptes individuels de l'ensemble des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont arrêtés au 30 septembre 2021. Seule la société Imagerie du Lido clôture au 31/12/2021.

La durée des exercices de l'ensemble des entités intégrées est de 12 mois.

4– METHODES ET REGLES

Toutes les méthodes, dites préférentielles, selon le règlement 99-02 du C.R.C., sont appliquées.

4.1– Immobilisations incorporelles et corporelles

Les fonds de commerce sont éliminés de l'actif de chaque entité et sont reclassés dans le poste « Ecart d'acquisition ».

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles incluent les immobilisations prises en crédit-bail.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement selon le mode linéaire.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|----------------|
| - Immobilisations incorporelles | de 1 à 5 ans |
| - Constructions | de 10 à 50 ans |
| - Matériel et outillage | de 3 à 10 ans |
| - Mobilier et matériels de bureau | de 5 à 10 ans |

Les actifs immobilisés incorporels et corporels sont susceptibles de faire l'objet d'une dépréciation complémentaire dans le cas où la valeur nette comptable devient supérieure à la valeur vénale probable.

4.2– Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites en produits constatés d'avance.

4.3– Contrats de location financement (hors contrats de crédit-bail)

Les contrats ne sont pas retraités et sont inscrits en charges externes.

4.4– Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- Les provisions pour risques
- Les provisions pour charges (Engagements de retraite notamment)
- Les passifs d'impôts différés
- Les écarts d'acquisition négatifs

4.5– Engagements de retraite

Conformément à la méthode préférentielle préconisée par le règlement 99-02 du CRC, les engagements de retraite de l'ensemble des entités sont comptabilisés.

Les engagements de retraite sont évalués en retenant une probabilité calculée salarié par salarié en fonction de l'âge et de l'ancienneté (voir point 4.11).

4.6– Impôts différés

Ils comprennent des impôts différés passifs et des impôts différés actifs.

Ils sont déterminés sur la base des décalages temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale suivant le principe de la conception étendue et la méthode de report variable.

Le taux d'impôt servant au calcul est celui en vigueur au 1er jour suivant la date de clôture de l'exercice soit 26.5%. Pour le calcul des impôts différés au-delà du 30/09/2022, le taux d'impôt est de 25%.

Décomposition de l'impôt différé au bilan consolidé

	BASE						IMPOT	
	IDR	Oragnic	Participation des salariés	Déficit activé	Divers *	Total base	Activation CB	Total impôt
CSJ	969 830	20 129	87 505		-813 621	263 843	-546	65 415
CSM	949 908	24 732				974 640	5 803	249 463
CVC	1 229 991	1605				1 231 596	-1 163	306 736
CCIO	384 963					384 963	0	96 241
CSR	234 313					234 313	1 508	60 086
SFSM						0	0	0
SGSM					-85 888 981	-85 888 981	0	-23 486 500
GIE	817 037					817 037	92 919	297 178
PAMAR	8 274					8 274	-3 649	-1 581
HPB	2 586 747	48 704		1 035 777		3 671 228	105	917 912
CGST	325 198				266 725	591 923	-255	147 726
total base	7 506 261	95 170	87 505	1 035 777	-86 435 877	-77 711 164	94 722	-21 347 324

* CSJ=PV en sursis/FDCND

SGSM=PV surccHPB: 84 255 128

=PV surcc CCGST: 1 633 853

CCGST=provCP

Impôt différé actif au bilan : 2.141 K€

Impôt différé passif au bilan : -23.488 K€

Impôt différé net : -21.347 K€

- Fiscalité latente active sur les déficits reportables de la Clinique Vert Coteau

Par mesure de prudence et compte tenu du manque de visibilité sur les résultats attendus, aucune fiscalité latente sur les déficits n'a été inscrite dans les comptes consolidés au 30 septembre 2021.

Il reste par conséquent une fiscalité latente au taux de 25% non encore activée par prudence de 1.879.540 €.

- Fiscalité latente active sur les déficits reportables de la Clinique de la Ciotat

Par mesure de prudence et compte tenu du manque de visibilité sur les résultats attendus, aucune fiscalité latente sur les déficits n'a été inscrite dans les comptes consolidés au 30 septembre 2021.

Il reste par conséquent une fiscalité latente au taux de 25% non encore activée par prudence de 502.934 €.

- Fiscalité latente active sur le déficit de la Clinique Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau

Au bilan consolidé arrêté au 30 septembre 2021, la fiscalité latente sur les déficits reportables, calculée au taux de 25%, est de 663.094 € maintenue dans les comptes consolidés à hauteur de 258.944 €.

Il reste par conséquent une fiscalité latente non encore activée par prudence de 404.150 €.

- Fiscalité latente active sur le déficit de la clinique du Golfe de Saint Tropez

Par mesure de prudence et compte tenu du manque de visibilité sur les résultats attendus, aucune fiscalité latente sur les déficits n'a été inscrite dans les comptes consolidés au 30 septembre 2021.

Il reste par conséquent une fiscalité latente au taux de 25% non encore activée par prudence de 568.645 €.

4.7– Charges et produits exceptionnels

Ils comprennent à la fois les éléments relevant de l'activité ordinaire et des éléments extraordinaires et correspondent à la définition donnée par le P.C.G.

4.8– Opérations intra-groupe

L'ensemble des opérations entre sociétés intégrées fait l'objet d'annulations, tant en termes de charges/produits que d'actifs/passifs.

Dans le cas où une société intégrée établit une facturation à une autre société du groupe, dont le droit à déduction de TVA n'est que partiel, seul le montant réciproque le plus faible est annulé. La charge restante (correspondant à la quote-part de TVA non récupérable) est maintenue dans le compte de charges de la société qui a reçu cette facturation.

4.9 – Immobilisations prises en crédit-bail

Le retraitement au niveau des locations de biens pris en crédit-bail est effectué selon le principe de la prédominance de la substance sur l'apparence. Conformément à la méthode préférentielle prévue par le règlement 99-02 du CRC, ces biens ont été retraités comme ayant été financés par emprunt.

4.10– Engagements de retraite

A son départ en retraite, le personnel des sociétés du groupe perçoit des indemnités de fin de carrière selon la convention collective. Le montant de l'engagement de retraite comptabilisé au passif du bilan consolidé est calculé selon une méthode d'évaluation des flux probables basée sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise. Ces flux sont ensuite actualisés à la date d'évaluation.

Sont ainsi retenues à titre de variables :

- Ancienneté du salarié,
- Age de départ en retraite : 60-62 ans
- Taux d'actualisation de 0,88 %
- Turn-over : cadre : faible ; non cadre : faible
- Table de mortalité : table INSEE 2019

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entité correspond à la somme des engagements individuels.

4.11– Résultat net par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du groupe par le nombre d'actions au dernier jour de l'exercice.

5- COMPARABILITE DES COMPTES

5.1 – Variation du périmètre de consolidation

Le 11 février 2021, la Clinique Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau a pris une participation complémentaire dans la société Imagerie du Lido pour une valeur de 1.000.000€ représentant 583 actions. Ainsi la participation de la Clinique Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau est passée de 41.7% à 100%. Pour rappel, la société Imagerie du Lido était exclue du périmètre de consolidation sur les précédents exercices.

La prise de participation complémentaire a généré la reconnaissance d'un écart d'acquisition positif de 922.240€. cf tableau en annexe

Par ailleurs, l'exercice comptable de la société Imagerie du Lido clôturant le 31 décembre, il a été retenu une entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2021, soit un exercice de 12 mois.

6- CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (Part Groupe) et INTERETS MINORITAIRES

6.1 – Capitaux propres consolidés (Part du Groupe) et intérêts minoritaires

Le montant des capitaux propres consolidés hors subvention d'investissement (Part du Groupe) est de 23.015 K€. Il se décompose comme suit :

Capital.....	1.485 K€
Primes Emission	6.708 K€
Ecarts et Réserves.....	19.305 K€
Résultat du groupe	1.886 K€

Le montant des intérêts minoritaires est de 218 K€. Il se décompose comme suit :

Intérêts Hors Groupe.....	202 K€
Résultat Hors Groupe	16 K€

Conformément au principe de prudence et à la règle de prise en charge des intérêts minoritaires négatifs par le Groupe (à défaut d'accord formel des minoritaires de prendre en charge ces montants), les intérêts minoritaires négatifs sont imputés en minoration des capitaux propres groupe consolidés

7– EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Ne sont inscrites que les informations significatives.

7.1– Actif Immobilisé

7.11 – Ecart d'acquisition

En annexe, figure un état synthétique des écarts d'acquisition du groupe.

Conformément au règlement 99-02 du CRC, le calcul de l'écart d'acquisition relatif à la détention des titres de la Clinique Vert Coteau a été réalisé sans tenir compte de la fiscalité latente sur les déficits fiscaux de la structure en raison de l'incertitude pesant à l'époque sur l'imputation de ces déficits sur les résultats futurs.

Il est rappelé que les écarts d'acquisition sont comptabilisés et rattachés à la filiale détenue et non pas à la société détentrice. Cette présentation permet de rattacher à la société détenue l'écart d'acquisition et le cumul des amortissements déjà comptabilisés.

7.2– Autres postes du bilan

7.21– Provisions pour risques et charges

Le total de ce poste est de 37.170 K€. Il se compose comme suit :

- Provisions pour risques..... 3.298 K€
- Provisions pour charges..... 7.506 K€
- Passifs d'impôts différés 23.488 K€
- Ecart d'acquisition négatifs..... 1.121 K€

Les provisions pour charges sont exclusivement composées des provisions pour indemnités de départ en retraite.

La provision pour impôts différés intègre une fiscalité latente passive (calculé au taux de 26.5% + 3.3% de contribution sociale) pour 23.040 K€ concernant le rachat par la Société de Gestion du compte courant détenu dans la société Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau par la société cédante. En effet, ce compte courant d'une valeur nominale de 84 255 k€ a été acquis au prix de 1 €.

Le différentiel de prix de 84 255 K€ a été porté en minoration de l'écart d'acquisition après prise en compte d'une fiscalité latente passive de 28 082 K€ (calculé au taux de 33,33%, taux en vigueur lors de l'opération).

Tableau des variations :

	OUVERTURE	DOTATION	REPRISE	VP	CLÔTURE
Provisions pour risques	3.700.956	490.919	897.875	4.033	3.298.033
Provisions pour charges	7.152.160	365.978	11.877		7.506.261
Ecart acquisition négatif	1.494.886		373.722		1.121.164
Provisions pour risques et charges	12.348.002	856.897	1.283.474	4.033	11.925.458

7.22– Emprunts et dettes financières

Le total des emprunts et dettes financières est de 27.888 K€. Il se décompose comme suit :

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit... 13.665 K€
- Emprunts en crédit-bail 7.763 K€
- Concours bancaires courants 6.166 K€
- Emprunts et dettes financières divers 295 K€

Un état des emprunts ventilé par échéance figure en annexe.

7.3– Impôts sur les bénéfices

Le produit total d'impôt inscrit en compte de résultat est de 743 K€, ventilée comme suit :

- Charge d'impôt réelle..... 682 K€
- Produit d'impôt différé -1.425 K€

Les impôts différés actifs s'élèvent à 2.141 K€ et concernent principalement des déficits fiscaux récupérables et/ou des provisions comptabilisées n'ayant pas donné lieu à déduction (telles que, par exemple, les provisions pour indemnités de départ en retraite). Les effets des changements de taux ont généré un produit d'impôt différé à hauteur de 1.331 K€.

Comme indiqué au paragraphe 4-6 « Impôts Différés », seulement une partie de la fiscalité latente sur les déficits reportables des sociétés, est comptabilisée à l'actif du bilan clos au 30/9/2021 et ce à hauteur de 259 K€.

Il est rappelé que la fiscalité latente afférente aux déficits reportables des sociétés et non comptabilisée à l'actif du bilan, s'établit à 3.355 K€.

7.4– Postes du compte de résultat

7.41– Personnel

Le montant des charges de personnel ressort (avantages sociaux inclus, hors dotation aux engagements de retraite) à 92.326 K€ contre 80.751 K€ sur l'exercice précédent. L'effectif moyen du groupe s'élève à 1.853 personnes.

7.42– Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes facturés au Groupe Financière Sainte Marguerite au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, s'élève à 210 K€

7.43– Amortissements et provisions

Les dotations d'exploitation aux amortissements et provisions sur actif circulant sont respectivement de :

- Dotations aux amortissements..... 6.672 K€
(dont 2.701 K€ au titre du retraitement de crédit-bail)
- Dotations aux provisions sur actif circulant..... 867 K€

7.44– Charges et produits financiers

Les charges financières s'élèvent à 495 K€. Ce poste inclut 255 K€ de charges financières issues du retraitement du crédit-bail. Les produits financiers s'élèvent à 158 K€.

7.45– Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 2.004 K€ et les produits exceptionnels s'élèvent à 1.028 K€

8– AUTRES INFORMATIONS

8.1– Information COVID 19

L'exercice clos au 30/09/2021 a été marqué par la poursuite de la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale COVID -19.

Lors des vagues épidémiques, les établissements ont dû annuler les activités médicales et chirurgicales non urgentes afin de libérer des capacités en hébergement d'hospitalisation, ainsi qu'au sein des plateaux techniques pour faire face aux besoins sanitaires locaux.

L'activité tout au long de l'exercice 2020/2021 a été sous contraintes de l'évolution de l'épidémie, l'activité a pu reprendre mais en respectant les directives gouvernementales et régionales.

Les impacts financiers sur les comptes de l'exercice sont les suivants :

- Perte de chiffre d'affaires liées aux "déprogrammations" et à la baisse d'activité

- Surcoûts sur différents postes :

Achats médicaux,
Masse salariale des personnels soignants,
Frais de protection des personnels et des patients,
Dispositifs Médicaux.

Les mesures mises en place par l'état afin de soutenir ces établissements sont les suivantes :

Avances de trésorerie : Dès mars 2020, un système d'avances de trésorerie a été mis en place par les caisses d'assurance maladie. Ces avances sont remboursables sur les facturations ultérieures faites par les établissements. Ce système d'avances CPAM a été reconduit sur 2021.

Au titre de l'exercice 2020/ 2021 le montant consolidé de ces avances a été comptabilisé dans un compte de passif du bilan en Autre Dettes, le solde au 30/09/2021 est de 1.098.982 €uros pour les avances AMO et de 642.895 €uros pour les avances « SEGUR ».

Garantie de financement : Une garantie a été mise en place par l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 pour les activités réalisées par l'ensemble des établissements de santé, qui sont normalement financées sur la base de la production d'activité.

Le dispositif vise à garantir un niveau minimal de recettes pour l'activité de soins réalisée sur la période de Janvier à Décembre 2021. Les recettes prises pour établir la base de la garantie de financement sont celles de l'année 2020 majorée d'une actualisation.

Le CA Minimum Garanti, ce mécanisme d'aide aux établissements de soins est reconduit jusqu'au 31 décembre 2021.

Au 30 septembre 2021, le montant estimé du CA minimum Garanti consolidé comptabilisé au compte de Résultat en « chiffre d'affaires » pour un montant de 1.084.686 Euros.

Subventions Surcoûts COVID : Les Agences Régionales de Santé ont notifié et versé aux établissements concernés sous forme d'Aide à la Contractualisation ou de Fonds d'Intervention Régional et de Compensation de perte de CA (Forfait Journalier & Ticket Modérateur).

Au 30 septembre 2021, le montant des Subventions Surcours COVID consolidé comptabilisé au compte de Résultat en « subventions d'exploitations » s'élève à 10.839.878 Euros.

Subventions SEUR DE LA SANTE Dans le cadre du Ségur de la santé, une revalorisation des salaires du personnel soignant à effet du 1er septembre 2020 a été actée et financée par l'ARS comptabilisé au compte de Résultat en « subventions d'exploitations ». Le montant consolidé s'élève à de 1.930.940 Euros au 30 septembre 2021.

Prêt PGE : Le montant total du Capital restant dû PGE s'élève à 7 943K€ au 30 septembre 2021. Notre filiale HPM-BEAUREGARD a remboursé son PGE contracté pour 5 000 K€ au cours de l'exercice.

8.2– Informations sectorielles

Le chiffre d'affaires net total du Groupe s'élève à : 166.706 K€ contre 158.376 K€ sur l'exercice précédent.

L'ensemble des entreprises intégrées intervient au sein de la même zone géographique (Var – Bouches du Rhône).

8.3– Evénements postérieurs à la clôture

COVID 19 :

L'événement COVID-19 étant toujours en cours, l'entreprise est dans l'incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Suite à la cinquième vague épidémique, les établissements ont été contraints de déprogrammer leurs activités chirurgicales non urgentes afin de libérer des capacités en hébergement d'hospitalisation, ainsi qu'au sein des plateaux techniques pour faire face aux besoins sanitaires locaux.

CA MINIMUM GARANTI :

CA Minimum Garanti, le mécanisme d'aide aux établissements de soins est reconduit jusqu'au 31 décembre 2021.

8.4– Autres engagements donnés

La Société de Gestion Sainte Marguerite s'est porté caution auprès du propriétaire des murs pris à bail par la société Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau, en garantie du paiement des loyers et accessoires.

L'Hôpital Privé Toulon Hyères Saint Jean est engagé :

- Auprès du CIC :
Hypothèque d'un montant de 7.400 K€
- Auprès du Crédit agricole
Hypothèque d'un montant de 2.450 K€

La Clinique de la Ciotat est engagée :

- Auprès de la Société générale :
Hypothèque pour un montant de 570 K€
- Auprès du Crédit agricole
Caution solidaire et hypothèque conventionnelle concernant le prêt de 950 K€ souscrit le 20/07/10
- Auprès du CIC :
Hypothèque conventionnelle pour un montant de 1.900 K€

La Société Financière Sainte Marguerite s'est portée garant des garanties données par :

La Clinique de la Ciotat :

- Caution solidaire sur l'emprunt Société générale de 570 K€
- Caution solidaire sur l'emprunt CIC pour un total de 2 375 K€

L'Hôpital Privé Toulon-Hyères Saint Jean :

- Caution solidaire sur l'emprunt CIC pour un montant de 6 125 K€

La Société de Gestion Sainte Marguerite s'est portée garant de la garantie donnée par l'Hôpital Privé Toulon-Hyères Saint Jean :

- Auprès du CIC pour un montant de 1 650 K€

Clinique la Ciotat	1 886 197		1 886 197
Clinique du golf de st tropez	346 089	374 176	-28 087
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Jean	1 525 429		1 525 429
Hopital privé Toulon-Hyères Sainte Marguerite	645 776	1 532 242	-886 466
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Roch	553 645	1 198 207	-644 562
Hopital privé Marseille Vert Coteau - Beauregard	2 705 167		2 705 167
GIE Sainte Marguerite	109 028	324 040	-215 012
Hopital privé Marseille - Beauregard Vert Coteau	1 711 882	2 722 295	-1 010 413
Imagerie du Lido	484 619		
GIE Pamar	190 274		190 274
Société Financière Sainte Marguerite	918 177	14 530	903 647
Société Gestion Sainte Marguerite	10 080 700	952	10 079 748

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES PAR ECHEANCE

	Montants dus au 30/09/2021	à 1 an au plus	plus d'1 an et moins de 5 ans	plus de 5 ans
Clinique la Ciotat	1 534 723	347 690	1 026 261	160 772
Clinique du golf de st tropez	489 723	101 789	387 934	0
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Jean	5 674 269	1 258 401	3 803 385	612 483
Hopital privé Toulon-Hyères Sainte Marguerite	2 060 578	441 046	427 728	1 191 804
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Roch	579 988	131 801	448 187	0
Hopital privé Marseille Vert Coteau - Beauregard	2 106 025	448 830	1 322 268	334 927
GIE Sainte Marguerite				
Hopital privé Marseille - Beauregard Vert Coteau	406 327	50 663	299 229	56 435
GIE Pamar	75 521	61 237	14 284	0
Société Financière Sainte Marguerite	191 787	31 860	130 541	29 386
Société Gestion Sainte Marguerite	545 529	90 626	371 316	83 587
Emprunts auprès des établissements de crédit	13 664 469	2 963 942	8 231 133	2 469 394
Clinique la Ciotat				
Clinique du golf de st tropez				
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Jean	33 163	33 163		
Hopital privé Toulon-Hyères Sainte Marguerite				
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Roch	257 774	257 774		
Hopital privé Marseille Vert Coteau - Beauregard				
GIE Sainte Marguerite				
Hopital privé Marseille - Beauregard Vert Coteau	551	551		
GIE Pamar				
Société Financière Sainte Marguerite				
Société Gestion Sainte Marguerite	3 295	3 295		
Emprunts et dettes financières diverses	294 783	294 783		
Clinique la Ciotat				
Clinique du golf de st tropez	49 301	14 768	34 533	
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Jean	2 674	1 937	737	
Hopital privé Toulon-Hyères Sainte Marguerite	182 313	79 292	103 021	
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Roch	36 856	13 689	23 167	
Hopital privé Marseille Vert Coteau - Beauregard	25 162	18 111	7 051	
GIE Sainte Marguerite	5 687 364	1 828 259	3 210 787	648 317
Hopital privé Marseille - Beauregard Vert Coteau	501 710	126 931	346 271	28 508
GIE Pamar	1 277 270	380 610	738 292	158 367
Société Financière Sainte Marguerite				
Société Gestion Sainte Marguerite				
Emprunts en crédit-bail	7 762 649	2 463 595	4 463 861	835 193
Concours bancaires courants	6 166 443	6 166 443		
Total Emprunts et dettes financières	27 888 344	11 888 764	12 694 994	3 304 587

DETAIL DES ECARTS D'ACQUISITION POSITIFS

Détenrice	Valeur Brute	Amortissements			Valeur Nette
		Debut d'exercice	Dotation	Fin d'exercice	
Entreprise détenue : Société Gestion Ste Marguerite	534 955	498 984		498 984	35 971
Société Financière Sainte Marguerite	534 955	498 984		498 984	35 971
Entreprise détenue : Clinique Sainte Marguerite	2 103 651	1 841 478		1 841 478	262 173
Société de Gestion Sainte Marguerite	787 390	787 390		787 390	0
Société de Gestion Sainte Marguerite (esph)	374 650	318 460		318 460	56 190
Société de Gestion Sainte Marguerite (espt)	447 691	365 188		365 188	82 503
Société de Gestion Sainte Marguerite (lits la renaissance)	493 920	370 440		370 440	123 480
Entreprise détenue : Clinique Saint Jean	2 197 720	1 755 994		1 755 994	441 726
TOTAL SGSM	405 403	255 442		255 442	149 961
Société Gestion Sainte Marguerite	383 487	250 617		250 617	132 870
Société Gestion Sainte Marguerite (Achat 148 actions)	8 838	2 210		2 210	6 629
Société Gestion Sainte Marguerite (Achat 295 actions)	13 078	2 616		2 616	10 462
TOTAL CSM	1 792 317	1 500 552		1 500 552	291 765
Clinique Sainte Marguerite	1 572 797	1 335 912		1 335 912	236 885
Clinique Sainte Marguerite (lits la renaissance)	219 520	164 640		164 640	54 880
Entreprise détenue : Clinique la Clotat	3 959 839	1 233 429		1 233 429	2 726 410
Société Gestion Sainte Marguerite	1 219 674	774 666		774 666	445 008
Société Gestion Sainte Marguerite (autorisation)	1 100 000	385 000		385 000	715 000
Société Gestion Sainte Marguerite (augmentation capital)	1 609 385	73 763		73 763	1 535 622
Société Gestion Sainte Marguerite	30 780				30 780
Entreprise détenue : Clinique Vert Coteau	7 590 119	5 217 289		5 217 289	2 372 830
Société Gestion Sainte Marguerite	7 590 119	5 217 289		5 217 289	2 372 830
Entreprise détenue : Clinique Saint Roch	3 615 164	1 437 371		1 437 371	2 177 793
Clinique Saint Jean	3 484 714	1 393 888		1 393 888	2 090 826
Clinique Saint Jean (complement prix)	130 450	43 483		43 483	86 967
Entreprise détenue : HP Beauregard	9 702 313	2 789 416		2 789 416	6 912 897
Société Gestion Sainte Marguerite	9 702 313	2 789 416		2 789 416	6 912 897
Entreprise détenue : CCG Saint Tropez	1 639 797	471 441		471 441	1 168 356
Société Gestion Sainte Marguerite	1 639 797	471 441		471 441	1 168 356
Entreprise détenue : Imagerie du Lido	922 240				922 240
HP Beauregard	922 240				922 240
Total	32 265 798	15 245 402		15 245 402	17 020 396

Entreprise détenue : Société Gestion Ste Marguerite	1 424 645	284 929	284 929	569 858	854 787
<i>Société Financière Sainte Marguerite</i>	1 424 645	284 929	284 929	569 858	854 787
 Entreprise détenue : Clinique Saint Jean	 443 963	 88 793	 88 793	 177 586	
<i>Société Gestion Sainte Marguerite</i>	443 963	88 793	88 793		266 377

SOCIETE FINANCIERE

SAINTE-MARGUERITE

S.A.S au Capital de 1.485.287,50 €
Siège Social 1309 Av. Cdt. Houot 83130 La Garde
RCS TOULON B 417 627 916

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

ET RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 25 MARS 2022

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les statuts.

I - L'ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 1 108 629 € contre 1 115 436 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 122 226 € contre 1 120 035 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 952 859 € contre 1 002 789 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -4,98%.

Le résultat d'exploitation ressort à 169 367 € contre 117 246 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 179 819 € contre 181 308 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 84 170 € contre 84 243 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 2 comme au titre de l'exercice précédent.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de - 2 961 € contre - 18 172 € au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 166 407 € contre 99 074 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 0 € comme l'exercice précédent, de l'impôt sur les bénéfices de 39 214 €, le résultat de l'exercice se solde par un résultat bénéficiaire de 127 193 € contre 76 287 € au titre de l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 19 768 930 € contre 19 708 634 € pour l'exercice précédent.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

COMPTES CONSOLIDES

Au 30 Septembre 2021, le périmètre de consolidation du groupe dénommé « Groupe Société Financière Sainte Marguerite » comprenait les sociétés ci-après mentionnées :

INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme détaillé est présenté en annexe des comptes consolidés.

Les sociétés sous contrôle exclusif de la Société Financière Sainte-Marguerite sont intégrées globalement. Les sociétés sous contrôle conjoint sont intégrées proportionnellement. Aucune société n'est intégrée par mise en équivalence.

Sigle	Entreprise détenue	Contrôle Groupe	Intérêt Groupe	Méthode choisie
SFSM	SOCIETE FINANCIERE SAINTE-MARGUERITE (société mère)	100.00 %	100.00 %	IG
CCIO	CLINIQUE DE LA CIOTAT	97.62 %	97.62 %	IG
CSM	HOPITAL PRIVE TOULON HYERES - SAINTE MARGUERITE	100.00%	100.00 %	IG
CSJ	HOPITAL PRIVE TOULON HYERES - SAINT JEAN	97.97%	97.97%	IG
GIE	GIE SAINTE-MARGUERITE	87.50 %	87.50 %	IG
SGSM	SOCIETE GESTION SAINTE-MARGUERITE	100.00 %	100.00 %	IG
CVC	HOPITAL PRIVE MARSEILLE VERT COTEAU BEAUREGARD	100.00 %	100.00 %	IG
CSR	HOPITAL PRIVE TOULON HYERES SAINT ROCH	100.00 %	97.97 %	IG
CCGST	CLINIQUE CHIRURGICALE DU GOLFE DE ST TROPEZ	100.00 %	100.00 %	IG
HPB	HOPITAL PRIVE MARSEILLE BEAUREGARD VERT COTEAU	100.00 %	100.00 %	IG
PAMAR	GIE PAMAR	87.50 %	87.50 %	IG

Société de Gestion Sainte-Marguerite

La Société Financière Sainte-Marguerite détient la Société de Gestion Sainte-Marguerite à 100%.

GIE Sainte Marguerite et GIE Pamar

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Sainte Marguerite est intégré globalement, en tant qu'entité ad hoc.

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Pamar est également intégré globalement en tant qu'entité ad hoc.

Autres entités consolidées

L'Hôpital Privé Toulon Hyères - Sainte Marguerite, l'Hôpital Privé Toulon Hyères - Saint Jean, l'Hôpital Privé Marseille - Vert-Coteau Beauregard, la Clinique La Ciotat, l'Hôpital Privé Toulon-Hyères Saint Roch, l'Hôpital Privé Marseille - Beauregard Vert-Coteau, et la Clinique du Golfe de Saint Tropez sont consolidées par intégration globale comme les exercices précédents.

La Société de Gestion Sainte-Marguerite est également consolidée par intégration globale comme les exercices précédents.

La SAS Imagerie du Lido, société par actions simplifiée au capital de 40 000 € dont le siège social est situé impasse du Lido à Marseille. Cette société détenue à 100 % par la SA Hôpital Privé Marseille - Beauregard Vert-Coteau exerce une activité d'IRM située sur le site de l'Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau.

Autres entités exclues du périmètre de consolidation

Un groupement de coopération sanitaire (GCS) a été constitué début 2012 avec l'hôpital de la Ciotat dans le cadre d'un partenariat public-privé. Ce GCS a pour objet la gestion pour le compte de ses membres d'un bloc opératoire ainsi que la gestion d'une pharmacie à usage interne (PUI).

Le GCS n'a pour activité qu'une refacturation des achats et charges engagés pour le compte de ses membres. Son résultat et ses réserves sont voués à rester nuls.

Compte tenu d'une absence d'arrêté comptable au 30/09/2021, cette entité n'a pas été retenue dans le périmètre de consolidation.

La Société Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau détient des participations :

- non majoritaires dans les entités suivantes : 35% du capital et des droits de vote de la Société Centre de Radiothérapie Beauregard société anonyme à conseil d'administration au capital de 38 112 €. Cette société exerce une activité de radiothérapie située sur le site de l'Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau

Nous ne disposons pas d'arrêté comptable au 30/09/2021 pour cette entité, par conséquent, cette société a été exclue du périmètre de consolidation.

La société Clinique du Golfe de Saint-Tropez détient les participations suivantes :

- 100 % du capital de la SCI de la Polyclinique du Golfe, société civile immobilière au capital de 1524,49 €, dont le siège social est situé 96, avenue d'Iena, 75116 PARIS ,
- 33,33% des parts du GIE Centre de Scanographie du Golfe de Saint-Tropez, Groupement d'intérêts économiques au capital de 1 200 €, dont le siège social est situé, RD 559, 83580 GASSIN. Ce GIE exploite un scanner sur le pôle de santé de GASSIN.

Nous ne disposons pas d'arrêté comptable au 30/09/2021 pour ces 2 entités, par conséquent, ces 2 sociétés ont été exclues du périmètre de consolidation, de plus la SCI de la Polyclinique du Golfe a une importance négligeable dans l'ensemble consolidé.

Nous vous demandons conformément à l'article L. 225-100 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

II – SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'exercice clos le 30 Septembre 2021 été fortement impacté par la poursuite de la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale de COVID-19 dans tous les pays.

En France, les établissements hospitaliers privés ont maintenu leurs plans d'actions de lutte contre l'épidémie de COVID-19 et leur investissement, en liaison et en soutien des hôpitaux publics, conformément au schéma sanitaire national.

Conformément aux directives ministérielles, relayées par les Agences Régionales de Santé, les cliniques et hôpitaux privés ont annulé leurs activités médicales et chirurgicales non urgentes pour faire face aux trois premières vagues, afin de libérer des capacités d'accueil et des plateaux techniques pour répondre aux besoins sanitaires locaux. Le personnel et les médecins libéraux ont été mobilisés et intégrés dans les plans de prévention et de lutte contre l'épidémie.

Au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire, l'activité des hôpitaux privés a pu reprendre progressivement mais toujours sous contraintes, dans le respect des directives gouvernementales ou régionales et en fonction des conditions sanitaires locales. L'accélération de la propagation du virus au cours de l'année lors de la deuxième et troisième vague a nécessité de nouveaux ajustements dans la programmation des activités hospitalières sur nos sites.

Les impacts financiers sont divers et variables selon les situations particulières de chaque établissement.

Ils concernent principalement :

- Des manques à gagner (perte de chiffre d'affaires soins et/ou de recettes annexes) liés aux déprogrammations et à la baisse d'activité).
- Des surcoûts engagés pour faire face à la crise qui portent notamment sur :
 1. Les achats médicaux (médicaments, dispositifs médicaux, équipements de protection individuelle),
 2. La masse salariale (personnels soignants) et frais accessoires (frais déplacements, notes de frais, frais de protection des personnels),
 3. Des investissements ou location de matériels

Ainsi, afin de soutenir les établissements de santé, plusieurs mesures ont été mises en place par le Ministère de la Santé depuis Mars 2020 :

a) Avances de trésorerie :

Pour soutenir à court terme les établissements de santé, et pour éviter toute rupture de trésorerie, un système d'avances remboursables a été mis en place dès Mars 2020 à titre tout à fait exceptionnel et transitoire. Ainsi, à leur demande, les établissements de santé privés peuvent bénéficier d'une avance remboursable sur les facturations ultérieures faites au Régime d'Assurance Maladie Obligatoire. Ce système d'avance n'a pas été reconduit en 2021....

b) Garantie de financement :

- Mécanisme : Arrêté du 13 Avril 2021 / Arrêté du 17 Août 2021 / Notice technique ATIH du 07 Septembre 2021.

Cette garantie est mise en place pour la globalité des activités réalisées par l'ensemble des établissements de santé, activités normalement financées pour tout ou partie sur la base de la production d'activité.

Le périmètre de la garantie concerne :

o Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO) : les recettes assurance maladie (hors honoraires) sur les prestations d'hospitalisation de l'article R.162-33-1 (GHS, suppléments journaliers, GHT, ATU, SE»), la rémunération des médecins salariés facturée par l'établissement et la prise en charge des patients bénéficiant de l'Aide Médicale d'Etat et Soins Urgents,

Le mode de calcul du montant garanti (base annuelle 12 mois et base mensuelle) a été communiqué aux établissements par les Agences Régionales de Santé (ARS) dont ils dépendent.

La régularisation définitive sera déterminée normalement en Mars 2022 (de manière à disposer d'une information exhaustive de l'activité réalisée entre Mars et Décembre 2021).

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La mise en place de la Tarification à l'Activité (T2A) au 1^{er} Mars 2005 et de la nouvelle Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM) au 1^{er} Septembre 2005 nous a imposé de repenser complètement notre mode de fonctionnement.

En effet, les séjours (quels qu'ils soient) sont valorisés « forfaitairement » par une valeur financière du GHS (Groupe Homogène de Sortie) résultant du codage par les Médecins du PMSI (Diagnostics et actes (CCAM)).

Les modifications tarifaires survenant plusieurs fois par an, une réactivité importante des sociétés informatiques (progiciels de facturation et de PMSI), des services DIM, facturations et comptabilité sont indispensables.

Compte tenu des contrôles fréquents des établissements depuis 2006 dans le cadre du suivi de la T2A, des procédures de contrôle interne sont mises en place afin de limiter les « indus » importants en cas d'erreurs, entraînant aussi des sanctions financières prévues dans le cadre de la T2A.

Une nouvelle version des GHS ainsi que du groupeur PMSI seront mises en place en Mars 2022 dont les conséquences ne sont pas évaluables à la date de rédaction du présent rapport.

A priori une augmentation tarifaire sera réalisée pour « compenser » les effets de l'augmentation des coûts de fonctionnement suite à la pandémie COVID ...

Toutes ces modifications « permanentes » enlèvent toute visibilité pour les exercices annuels futurs et imposent plus que jamais une rigueur de gestion afin de pérenniser l'établissement.

L'équilibre de la société repose donc toujours sur le contrôle de la masse salariale et des autres charges variables ainsi que si possible une augmentation d'activité.

III – PRISES DE CONTRÔLE OU DE PARTICIPATIONS

Aucune prise de contrôle ou de participations durant cet exercice.

IV – CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Néant

V - PROPOSITION D'AFFECTATION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 127 193 € de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	127 193 €
------------------------	-----------

Autres réserves	10 282 542 €
-----------------	--------------

Dotations aux réserves :

Aux autres réserves, soit	10 409 735 €
---------------------------	--------------

Totaux	10 409 735 €	10 409 735 €
---------------	---------------------	---------------------

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

VI - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Exercice 01/10/2020 au 30/09/2021

BILAN DE LA FILIALE

En Euros	SA SOCIETE DE GESTION SAINTE MARGUERITE
Capital	2 006 400
Capitaux propres autres que le capital	7 998 426
Quote-part du capital détenu en %	100,00%
Valeur comptable des titres Détenus BRUTE	2 707 260
NETTE	2 707 260
Prêts et avances consentis et non remboursés	14 153 640
Cautions & avals donnés par la société	-
CA HT dernier exercice	1 210 387
Résultat net du dernier exercice	433 400
Dividendes encaissés par la société	-

VII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

VIII – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général du Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 du Code de commerce.

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales, qui en raison de leur objet ou de leurs implications financières ne sont significatives pour aucune des parties, n'ont fait l'objet d'aucune communication.

IX – COMMISSAIRES AUX COMPTES

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de :

- La Société SEC JH & ASSOCIES, représentée par Monsieur Dominique LOMPRES, Commissaire aux comptes titulaires,

ont été renouvelés lors de l'assemblée en Mars 2019, pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2024.

Les mandats de :

- Monsieur Thierry BOURBON, co-commissaire aux comptes titulaire,
- Et de Monsieur Antoine NIEDDA, co-commissaire aux comptes suppléant,

ont été renouvelés lors de l'assemblée générale en Mars 2021 pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2026.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Nous restons à votre disposition pour vous donner toutes explications complémentaires.
Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

FAIT à LA GARDE (Var)
le 11 Mars 2022

Dr Bruno THIRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Thire', written over a horizontal line.



Thierry BOURBON

SAS FINANCIERE SAINTE MARGUERITE

1309, avenue Commandant Houot

83130 LA GARDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30/09/2021

RAPPORT AVEC CERTIFICATION SANS RÉSERVE

A l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales du 24 mars 2021 et 27 mars 2019, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la SAS SOCIETE FINANCIERE SAINTE MARGUERITE, relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 01/10/2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée, ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes :

- paragraphe 2 – Périmètre de consolidation décrivant les entités exclues du périmètre de consolidation.
- paragraphe 4.6 – Impôts différés – traitant de la fiscalité latente active des déficits fiscaux reportables

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans des conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi des informations relative au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulon, le 10 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

JH & ASSOCIES

Thierry BOURBON

Edouard LOMPRES

Handwritten signature of Thierry BOURBON in black ink, featuring a stylized 'B' and 'B'.Handwritten signature of Edouard LOMPRES in black ink, featuring a stylized 'L' and 'P'.

Comptes consolidés au 30/09/2021

Actif en EUR	30/09/2021	30/09/2020
Ecart d'acquisition	17 020 394	16 098 154
Capital souscrit non appelé		
Immobilisations incorporelles	164 689	9 059
Immobilisations corporelles	46 340 912	46 497 140
Immobilisations financières	3 954 611	3 790 834
Participations par mise en équivalence		
Actif immobilisé	50 460 212	50 297 033
Stocks et en-cours	4 940 808	4 299 822
Créances clients et comptes rattachés	21 034 926	17 240 393
Actifs d'impôts différés	2 140 760	2 029 901
Autres créances	8 013 309	8 060 238
Valeurs mobilières de placement	504	504
Disponibilités	21 156 479	40 855 130
Actif circulant	57 286 786	72 485 988
Comptes de régularisation	1 921 163	1 799 901
Total Actif	126 688 555	140 681 076
Passif	30/09/2021	30/09/2020
Capital social ou individuel	1 485 288	1 485 288
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 707 725	6 707 725
Ecart de réévaluation	100 750	100 750
Réserves	19 204 227	14 708 423
Résultat Groupe	1 886 419	4 525 335
Provisions réglementées		
Titres en auto-contrôle		
Capitaux propres - Part du groupe	29 384 409	27 527 521
Intérêts minoritaires	217 527	134 357
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges	35 413 539	37 170 237
Emprunts et dettes financières	27 888 401	28 545 183
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 838 423	35 123 934
Dettes fiscales et sociales	14 887 993	9 332 595
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	363 930	52 165
Autres dettes	2 441 777	2 379 195
Dettes	60 420 524	75 433 072
Comptes de régularisation	1 252 556	415 889
Total Passif	126 688 555	140 681 076

Comptes consolidés au 30/09/2021

En EUR	30/09/2021	30/09/2020
Ventes de marchandises		
Production vendue	166 706 403	158 376 381
Chiffre d'affaires	166 706 403	158 376 381
Production stockée	70 993	
Subventions d'exploitation	13 073 874	5 577 127
Reprises sur provisions	5 319 990	4 299 405
Autres produits	238 392	278 903
Produits d'exploitation	18 703 249	10 155 435
Achats et variations de stocks	39 450 609	34 114 054
Autres achats et charges externes	31 181 178	29 398 450
Impôts et taxes	10 623 137	9 383 957
Charges de personnel	92 325 782	80 751 479
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 672 306	7 007 478
Dotations aux provisions pour risques et charges	843 176	372 296
Dotations aux provisions sur actifs circulants	866 527	1 480 168
Autres charges d'exploitation	1 348 876	356 439
Charges d'exploitation	183 311 591	162 864 321
Résultat d'exploitation	2 098 061	5 667 495
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers	157 872	93 018
Charges financières	495 069	375 103
Résultat financier	-337 197	-282 085
Résultat courant avant impôt	1 760 864	5 385 410
Produits exceptionnels	1 028 089	428 440
Charges exceptionnelles	2 003 629	2 822 803
Résultat exceptionnel	-975 540	-2 394 363
Impôt sur le résultat	-743 274	-1 122 857
Résultat des sociétés intégrées	1 528 598	4 113 904
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	-373 722	-373 722
Résultat d'ensemble consolidé	1 902 320	4 487 626
Résultat groupe	1 886 419	4 525 335
Résultat hors-groupe	15 901	-37 709
Résultat par action	1,58202	3,79510
Résultat dilué par action	1,58202	3,79510

Comptes consolidés au 30/09/2021

En EUR	30/09/2021	30/09/2020
Résultat net consolidé	1 902 320	4 487 626
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	6 220 886	8 576 374
Variation des impôts différés	-1 424 976	-1 319 888
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-20 017	-300
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	6 678 213	11 743 812
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-18 509 370	24 543 388
Dont Intra-groupe :		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-11 831 157	36 287 200
Acquisition d'immobilisations	-3 203 037	-2 733 862
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	189 527	302 807
Incidence des variations de périmètres	-640 715	-1 857 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 654 225	-4 288 055
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1	6
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	2	-2
Dividendes en intragroupe		
<i>Dont dividendes versés en intragroupe</i>		
<i>Dont dividendes reçus en intragroupe</i>		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	-186 520	14 222 094
Remboursements d'emprunts	-10 177 688	-3 322 825
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-10 364 207	10 899 273
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	-25 849 589	42 898 418
Trésorerie d'ouverture	40 840 128	-2 058 289
Trésorerie de clôture	14 990 541	40 840 128

En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	1 485 288	24 313 597	994 502	100 753	23 015 316	3 878 824
Correction des A nouveaux		5 716			-13 132	18 848
Affectation en réserves		994 502	-994 502			
Distributions de dividendes		4			4	
Variation de capital						
Résultat N-1			4 487 626		4 525 335	-37 709
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts					2 537 105	-2 537 105
Variation de périmètre		-3 725 608			-2 537 105	-1 188 503
Autres variations					-2	2
Capitaux propres N-1	1 485 288	21 588 211	4 487 626	100 753	27 527 521	134 357
Correction des A nouveaux		-2			-2	
Affectation en réserves		4 407 472	-4 407 472			
Distributions de dividendes		1			1	
Variation de capital						
Résultat N			1 902 320		1 886 419	15 901
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre		212 332	-80 154		132 178	
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre		-94 440			-94 440	
Autres variations		1			-67 268	67 269
Capitaux propres N	1 485 288	26 113 575	1 902 320	100 753	29 384 409	217 527

PREUVE DE L'IMPOT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	1 902 320
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	1 902 320
Impôt réel	587 573
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	-1 330 847
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	1 159 046
IMPOT THEORIQUE GROUPE	324 533
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	263 040
JUSTIFICATION DE L'ECART	
Ecarts d'acquisition	-104 642
Ecart sur base imposées à taux différenciés	5 746
Ecarts permanents (Résultat non imposé hors dividendes internes)	1 211
Ecarts entre Variation bilancielle et Résultat	
Ecarts temporaires	
Déficit exercice non activé	365 273
Utilisation déficit antérieur	-2 127
Imposition plus-values antérieures	
Résultat fiscal transféré ou attribué	
Résultat imposé ultérieurement	
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	
Résultat sociétés transparente fiscalement	
Autres bases	-2 421
Résultat et corrections intégration fiscale	
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	263 040
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	263 040

Comptes consolidés au 30/09/2021

Dénominations sociales et siège	Statuts (statut)	Capital	Intérêt	Méthode
CUN. LA CROIX 4 Av. Mistral N° Siret 44316755600010 13600 LA CROIX	Pu de changement	97,91535	97,91535	03
CUN. GOLFE ST TROPEZ BAS RD 559 ROND POINT DU GENERAL DIEGO BIR N° Siret 53558034200021 83580 GARSIN	Pu de changement	99,995	99,995	03
HDR. PRIVE SAINT JEAN BA 1 Av. Bizet N° Siret 59950187900014 83000 TOULON	Pu de changement	97,97055	97,97052	03
HDR. PRIVE STE MARGUERITE 1309 Av. Cdt Houot N° Siret 34455372200010 83130 LA GARDE	Pu de changement	100,00	100,00	03
HDR. PRIVE SAINT ROCH BAS 99 AVENUE ST ROCH N° Siret 59950199400011 83000 DRAGUIGNAN	Pu de changement	100,00	97,97052	03
HDR. PRIVE VERT COTEAU BA 95 Avenue des Caléas N° Siret 40817205400012 13012 MARBEILLE 12	Pu de changement	100,00	100,00	03
GIE STE MARGUERITE BA 1309 AVENUE COT HOUOT N° Siret 45069401300013 83130 LA GARDE	Pu de changement	87,50	86,73139	03
HDR. PRIVE BEAUREGARD BA 12 IMPASSE DU LIDO N° Siret 43797085800019 13012 MARBEILLE 12	Pu de changement	99,99577	99,99577	03

Comptes consolidés au 30/09/2021

Périmètre de consolidation

SAS			Statut au 30/09/2021		
12 Impasse du Lido					
	N° SIRET	453748543	100,00	59,5977	00
13012	MARSEILLE 12				
ONE PAMIR					
ONE			Rec. de classement		
47 AVENUE DE BONNEURFAM					
	N° SIRET	6825551570076	07,50	85,73139	00
13015	MARSEILLE 15				
SITE FERRANDIERE SITE MARQUERITE					
SAS			Rec. de classement		
1309 Av. Oct. Hottel					
	N° SIRET	4176279180074	100,00	100,00	00
03130	LA GARDE				
SOCIETE GESTION SITE MARQUERITE					
SA			Rec. de classement		
1309 Av. Oct. Hottel					
	N° SIRET	6755045800713	100,00	100,00	00
03130	LA GARDE				

ANNEXE COMPTES CONSOLIDES

1– REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les règles et principes comptables français et notamment avec ceux du règlement 99-02 du CRC.

2– INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Pour le choix de la méthode à mettre en œuvre, les pourcentages de participation retenus comprennent les participations des différentes sociétés comprises dans le périmètre de consolidation, conformément aux dispositions de l'article L 233-18 du Code du Commerce et paragraphe 110 du Règlement 99-02.

Au regard des pourcentages de détention appréciés dans les conditions visées ci-dessus, la méthode de l'intégration globale a été appliquée pour les sociétés dans lesquelles on constate un contrôle exclusif, de droit ou de fait.

Aucune société n'est intégrée proportionnellement

Aucune société n'est intégrée par mise en équivalence.

Toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale

GIE Sainte Marguerite et GIE Pamar

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Sainte Marguerite est intégré globalement, en tant qu'entité ad hoc.

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Pamar est également intégré globalement en tant qu'entité ad hoc.

Autres entités consolidées

L'hôpital privé Toulon-Hyères Sainte Marguerite, l'hôpital privé Toulon-Hyères Saint Jean, l'hôpital privé Marseille Vert-Coteau, la Clinique La Ciotat, l'hôpital privé Toulon-Hyères Saint Roch, l'hôpital privé Marseille Beauregard Vert Coteau, la clinique du Golfe de Saint Tropez et la Société de Gestion Sainte-Marguerite sont consolidées par intégration globale comme les exercices précédents.

La société Imagerie du Lido est entrée dans le périmètre sur l'exercice.

Autres entités exclues du périmètre de consolidation

Un groupement de coopération sanitaire (GCS) a été constitué début 2012 avec l'hôpital de la Ciotat dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Ce GCS a pour objet la gestion pour le compte de ses membres d'un bloc opératoire ainsi que la gestion d'une pharmacie à usage interne (PUI).

Le GCS n'a pour activité qu'une refacturation des achats et charges engagés pour le compte de ses membres. Son résultat et ses réserves sont voués à rester nuls.

Compte tenu d'une absence d'arrêté comptable au 30/09/2021, cette entité n'a pas été retenue dans le périmètre de consolidation (comme l'exercice précédent).

La Société Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau détient des participations non majoritaires dans l'entité suivante :

- 35% du capital et des droits de vote de la Société Centre de Radiothérapie Beauregard société anonyme à conseil d'administration au capital de 38 112 €. Cette société exerce une activité de radiothérapie située sur le site de l'Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau ;

Nous ne disposons pas d'arrêté comptable au 30/09/2021 pour cette entité, par conséquent, elle a été exclue du périmètre de consolidation (comme l'exercice précédent).

La société Clinique du Golfe de Saint-Tropez détient les participations suivantes :

- 100% du capital de la SCI de la Polyclinique du Golfe, société civile immobilière au capital de 1 524,49 €, dont le siège social est situé 96, avenue d'Iena, 75116 PARIS, compte tenue de la composition de l'actif de la SCI, cette dernière est d'une importance non significative dans l'ensemble consolidé ;
- 33,33% des parts du GIE Centre de Scanographie du Golfe de Saint-Tropez, Groupement d'intérêts économiques au capital de 1 200 €, dont le siège social est situé, RD 559, 83580 GASSIN. Ce GIE exploite un scanner sur le pôle de santé de GASSIN.

Nous ne disposons pas d'arrêté comptable au 30/09/2021 pour ces 2 entités, par conséquent, ces 2 sociétés ont été exclues du périmètre de consolidation (comme l'exercice précédent).

3– REGLES DE CONSOLIDATION

3.1- Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice clos au 30/09/21.

3.2- Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice clos au 30/09/21.

3.3- Changement d'estimation

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice clos au 30/09/21.

3.4– Traitement des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition ont été déterminés par différence entre les coûts d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à leur date d'acquisition.

Conformément aux règlements ANC 2015-06 et ANC 2015-07, les écarts d'acquisition ayant une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation, à chaque clôture, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Conformément au règlement CRC 99-02, les écarts d'acquisitions négatifs ont été comptabilisés au passif et figure au bilan sur la ligne « Provision pour risque et charges ». La reprise de cette provision se fait sur une durée de 5 ans.

3.5– Méthode de conversion pour les entreprises étrangères

Les comptes de l'ensemble des sociétés intégrées sont établis en euros.

3.6– Date de clôture et durée des exercices

Les comptes consolidés et les comptes individuels de l'ensemble des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont arrêtés au 30 septembre 2021. Seule la société Imagerie du Lido clôture au 31/12/2021.

La durée des exercices de l'ensemble des entités intégrées est de 12 mois.

4– METHODES ET REGLES

Toutes les méthodes, dites préférentielles, selon le règlement 99-02 du C.R.C., sont appliquées.

4.1– Immobilisations incorporelles et corporelles

Les fonds de commerce sont éliminés de l'actif de chaque entité et sont reclassés dans le poste « Ecart d'acquisition ».

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles incluent les immobilisations prises en crédit-bail.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement selon le mode linéaire.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|----------------|
| - Immobilisations incorporelles | de 1 à 5 ans |
| - Constructions | de 10 à 50 ans |
| - Matériel et outillage | de 3 à 10 ans |
| - Mobilier et matériels de bureau | de 5 à 10 ans |

Les actifs immobilisés incorporels et corporels sont susceptibles de faire l'objet d'une dépréciation complémentaire dans le cas où la valeur nette comptable devient supérieure à la valeur vénale probable.

4.2– Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites en produits constatés d'avance.

4.3– Contrats de location financement (hors contrats de crédit-bail)

Les contrats ne sont pas retraités et sont inscrits en charges externes.

4.4– Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- Les provisions pour risques
- Les provisions pour charges (Engagements de retraite notamment)
- Les passifs d'impôts différés
- Les écarts d'acquisition négatifs

4.5– Engagements de retraite

Conformément à la méthode préférentielle préconisée par le règlement 99-02 du CRC, les engagements de retraite de l'ensemble des entités sont comptabilisés.

Les engagements de retraite sont évalués en retenant une probabilité calculée salarié par salarié en fonction de l'âge et de l'ancienneté (voir point 4.11).

4.6– Impôts différés

Ils comprennent des impôts différés passifs et des impôts différés actifs.

Ils sont déterminés sur la base des décalages temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale suivant le principe de la conception étendue et la méthode de report variable.

Le taux d'impôt servant au calcul est celui en vigueur au 1er jour suivant la date de clôture de l'exercice soit 26.5%. Pour le calcul des impôts différés au-delà du 30/09/2022, le taux d'impôt est de 25%.

Décomposition de l'impôt différé au bilan consolidé

	BASE						IMPOT	
	IDR	Oragnic	Participation des salariés	Déficit activé	Divers *	Total base	Activation CB	Total impôt
CSJ	969 830	20 129	87 505		-813 621	263 843	-546	65 415
CSM	949 908	24 732				974 640	5 803	249 463
CVC	1 229 991	1605				1 231 596	-1 163	306 736
CCIO	384 963					384 963	0	96 241
CSR	234 313					234 313	1 508	60 086
SFSM						0	0	0
SGSM					-85 888 981	-85 888 981	0	-23 486 500
GIE	817 037					817 037	92 919	297 178
PAMAR	8 274					8 274	-3 649	-1 581
HPB	2 586 747	48 704		1 035 777		3 671 228	105	917 912
CGST	325 198				266 725	591 923	-255	147 726
total base	7 506 261	95 170	87 505	1 035 777	-86 435 877	-77 711 164	94 722	-21 347 324

* CSJ=PV en sursis / FDCND

SGSM=PV surcc HPB: 84 255 128

=PV surcc CCGST: 1 633 853

CCGST=prov CP

Impôt différé actif au bilan : 2.141 K€

Impôt différé passif au bilan : -23.488 K€

Impôt différé net : -21.347 K€

- Fiscalité latente active sur les déficits reportables de la Clinique Vert Coteau

Par mesure de prudence et compte tenu du manque de visibilité sur les résultats attendus, aucune fiscalité latente sur les déficits n'a été inscrite dans les comptes consolidés au 30 septembre 2021.

Il reste par conséquent une fiscalité latente au taux de 25% non encore activée par prudence de 1.879.540 €.

- Fiscalité latente active sur les déficits reportables de la Clinique de la Ciotat

Par mesure de prudence et compte tenu du manque de visibilité sur les résultats attendus, aucune fiscalité latente sur les déficits n'a été inscrite dans les comptes consolidés au 30 septembre 2021.

Il reste par conséquent une fiscalité latente au taux de 25% non encore activée par prudence de 502.934 €.

- Fiscalité latente active sur le déficit de la Clinique Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau

Au bilan consolidé arrêté au 30 septembre 2021, la fiscalité latente sur les déficits reportables, calculée au taux de 25%, est de 663.094 € maintenue dans les comptes consolidés à hauteur de 258.944 €.

Il reste par conséquent une fiscalité latente non encore activée par prudence de 404.150 €.

- Fiscalité latente active sur le déficit de la clinique du Golfe de Saint Tropez

Par mesure de prudence et compte tenu du manque de visibilité sur les résultats attendus, aucune fiscalité latente sur les déficits n'a été inscrite dans les comptes consolidés au 30 septembre 2021.

Il reste par conséquent une fiscalité latente au taux de 25% non encore activée par prudence de 568.645 €.

4.7– Charges et produits exceptionnels

Ils comprennent à la fois les éléments relevant de l'activité ordinaire et des éléments extraordinaires et correspondent à la définition donnée par le P.C.G.

4.8– Opérations intra-groupe

L'ensemble des opérations entre sociétés intégrées fait l'objet d'annulations, tant en termes de charges/produits que d'actifs/passifs.

Dans le cas où une société intégrée établit une facturation à une autre société du groupe, dont le droit à déduction de TVA n'est que partiel, seul le montant réciproque le plus faible est annulé. La charge restante (correspondant à la quote-part de TVA non récupérable) est maintenue dans le compte de charges de la société qui a reçu cette facturation.

4.9 – Immobilisations prises en crédit-bail

Le retraitement au niveau des locations de biens pris en crédit-bail est effectué selon le principe de la prédominance de la substance sur l'apparence. Conformément à la méthode préférentielle prévue par le règlement 99-02 du CRC, ces biens ont été retraités comme ayant été financés par emprunt.

4.10– Engagements de retraite

A son départ en retraite, le personnel des sociétés du groupe perçoit des indemnités de fin de carrière selon la convention collective. Le montant de l'engagement de retraite comptabilisé au passif du bilan consolidé est calculé selon une méthode d'évaluation des flux probables basée sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise. Ces flux sont ensuite actualisés à la date d'évaluation.

Sont ainsi retenues à titre de variables :

- Ancienneté du salarié,
- Age de départ en retraite : 60-62 ans
- Taux d'actualisation de 0,88 %
- Turn-over : cadre : faible ; non cadre : faible
- Table de mortalité : table INSEE 2019

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entité correspond à la somme des engagements individuels.

4.11– Résultat net par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du groupe par le nombre d'actions au dernier jour de l'exercice.

5- COMPARABILITE DES COMPTES

5.1 – Variation du périmètre de consolidation

Le 11 février 2021, la Clinique Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau a pris une participation complémentaire dans la société Imagerie du Lido pour une valeur de 1.000.000€ représentant 583 actions. Ainsi la participation de la Clinique Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau est passée de 41.7% à 100%. Pour rappel, la société Imagerie du Lido était exclue du périmètre de consolidation sur les précédents exercices.

La prise de participation complémentaire a généré la reconnaissance d'un écart d'acquisition positif de 922.240€. cf tableau en annexe

Par ailleurs, l'exercice comptable de la société Imagerie du Lido clôturant le 31 décembre, il a été retenu une entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2021, soit un exercice de 12 mois.

6- CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (Part Groupe) et INTERETS MINORITAIRES

6.1 – Capitaux propres consolidés (Part du Groupe) et intérêts minoritaires

Le montant des capitaux propres consolidés hors subvention d'investissement (Part du Groupe) est de 23.015 K€. Il se décompose comme suit :

Capital.....	1.485 K€
Primes Emission	6.708 K€
Ecarts et Réserves.....	19.305 K€
Résultat du groupe	1.886 K€

Le montant des intérêts minoritaires est de 218 K€. Il se décompose comme suit :

Intérêts Hors Groupe.....	202 K€
Résultat Hors Groupe	16 K€

Conformément au principe de prudence et à la règle de prise en charge des intérêts minoritaires négatifs par le Groupe (à défaut d'accord formel des minoritaires de prendre en charge ces montants), les intérêts minoritaires négatifs sont imputés en minoration des capitaux propres groupe consolidés

7– EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Ne sont inscrites que les informations significatives.

7.1– Actif Immobilisé

7.11 – Ecart d'acquisition

En annexe, figure un état synthétique des écarts d'acquisition du groupe.

Conformément au règlement 99-02 du CRC, le calcul de l'écart d'acquisition relatif à la détention des titres de la Clinique Vert Coteau a été réalisé sans tenir compte de la fiscalité latente sur les déficits fiscaux de la structure en raison de l'incertitude pesant à l'époque sur l'imputation de ces déficits sur les résultats futurs.

Il est rappelé que les écarts d'acquisition sont comptabilisés et rattachés à la filiale détenue et non pas à la société détentrice. Cette présentation permet de rattacher à la société détenue l'écart d'acquisition et le cumul des amortissements déjà comptabilisés.

7.2– Autres postes du bilan

7.21– Provisions pour risques et charges

Le total de ce poste est de 35.414 K€. Il se compose comme suit :

- Provisions pour risques..... 3.298 K€
- Provisions pour charges..... 7.506 K€
- Passifs d'impôts différés 23.488 K€
- Ecart d'acquisition négatifs..... 1.121 K€

Les provisions pour charges sont exclusivement composées des provisions pour indemnités de départ en retraite.

La provision pour impôts différés intègre une fiscalité latente passive (calculé au taux de 26.5% + 3.3% de contribution sociale) pour 23.040 K€ concernant le rachat par la Société de Gestion du compte courant détenu dans la société Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau par la société cédante. En effet, ce compte courant d'une valeur nominale de 84 255 k€ a été acquis au prix de 1 €.

Le différentiel de prix de 84 255 K€ a été porté en minoration de l'écart d'acquisition après prise en compte d'une fiscalité latente passive de 28 082 K€ (calculé au taux de 33,33%, taux en vigueur lors de l'opération).

Tableau des variations :

	OUVERTURE	DOTATION	REPRISE	VP	CLÔTURE
Provisions pour risques	3.700.956	490.919	897.875	4.033	3.298.033
Provisions pour charges	7.152.160	365.978	11.877		7.506.261
Ecart acquisition négatif	1.494.886		373.722		1.121.164
Provisions pour risques et charges	12.348.002	856.897	1.283.474	4.033	11.925.458

7.22– Emprunts et dettes financières

Le total des emprunts et dettes financières est de 27.888 K€. Il se décompose comme suit :

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit... 13.665 K€
- Emprunts en crédit-bail 7.763 K€
- Concours bancaires courants 6.166 K€
- Emprunts et dettes financières divers 295 K€

Un état des emprunts ventilé par échéance figure en annexe.

7.3– Impôts sur les bénéfices

Le produit total d'impôt inscrit en compte de résultat est de 743 K€, ventilée comme suit :

- Charge d'impôt réelle..... 682 K€
- Produit d'impôt différé -1.425 K€

Les impôts différés actifs s'élèvent à 2.141 K€ et concernent principalement des déficits fiscaux récupérables et/ou des provisions comptabilisées n'ayant pas donné lieu à déduction (telles que, par exemple, les provisions pour indemnités de départ en retraite). Les effets des changements de taux ont généré un produit d'impôt différé à hauteur de 1.331 K€.

Comme indiqué au paragraphe 4-6 « Impôts Différés », seulement une partie de la fiscalité latente sur les déficits reportables des sociétés, est comptabilisée à l'actif du bilan clos au 30/9/2021 et ce à hauteur de 259 K€.

Il est rappelé que la fiscalité latente afférente aux déficits reportables des sociétés et non comptabilisée à l'actif du bilan, s'établit à 3.355 K€.

7.4– Postes du compte de résultat

7.41– Personnel

Le montant des charges de personnel ressort (avantages sociaux inclus, hors dotation aux engagements de retraite) à 92.326 K€ contre 80.751 K€ sur l'exercice précédent. L'effectif moyen du groupe s'élève à 1.853 personnes.

7.42– Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes facturés au Groupe Financière Sainte Marguerite au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, s'élève à 210 K€

7.43– Amortissements et provisions

Les dotations d'exploitation aux amortissements et provisions sur actif circulant sont respectivement de :

- Dotations aux amortissements..... 6.672 K€
(dont 2.701 K€ au titre du retraitement de crédit-bail)
- Dotations aux provisions sur actif circulant..... 867 K€

7.44– Charges et produits financiers

Les charges financières s'élèvent à 495 K€. Ce poste inclut 255 K€ de charges financières issues du retraitement du crédit-bail. Les produits financiers s'élèvent à 158 K€.

7.45– Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 2.004 K€ et les produits exceptionnels s'élèvent à 1.028 K€

8– AUTRES INFORMATIONS

8.1– Information COVID 19

L'exercice clos au 30/09/2021 a été marqué par la poursuite de la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale COVID -19.

Lors des vagues épidémiques, les établissements ont dû annuler les activités médicales et chirurgicales non urgentes afin de libérer des capacités en hébergement d'hospitalisation, ainsi qu'au sein des plateaux techniques pour faire face aux besoins sanitaires locaux.

L'activité tout au long de l'exercice 2020/2021 a été sous contraintes de l'évolution de l'épidémie, l'activité a pu reprendre mais en respectant les directives gouvernementales et régionales.

Les impacts financiers sur les comptes de l'exercice sont les suivants :

- La hausse du chiffre d'affaires du Groupe est notamment liée :
 - à la revalorisation Tarifaire de 5.70% en moyenne nationale à compter du 01.03.2021 en compensation du SEGUR SANTE à compter du 01.03.2021 au 30.09.2021
 - à l'augmentation de l'activité sur certains établissements (Mise en place de réa éphémère etc..).
- Surcoûts sur différents postes :
 - Achats médicaux,
 - Masse salariale des personnels soignants : Revalorisation du Personnel Médical & non Médical . Ségur de la SANTE (117 € Brut en Septembre au 30 novembre 2021 et 237 € Brut au 1er Décembre 2021 par salarié), Paiement d'heurs Sup , de Prime de Réa ou de services de soins aigus durant la crise COVID + Embauche de Praticiens salariés.
 - Frais de protection des personnels et des patients,
 - Dispositifs Médicaux.

Les mesures mises en place par l'état afin de soutenir ces établissements sont les suivantes :

Avances de trésorerie : Dès mars 2020, un système d'avances de trésorerie a été mis en place par les caisses d'assurance maladie. Ces avances sont remboursables sur les facturations ultérieures faites par les établissements. Ce système d'avances CPAM a été reconduit sur 2021.

Au titre de l'exercice 2020/ 2021 le montant consolidé de ces avances a été comptabilisé dans un compte de passif du bilan en Autre Dettes, le solde au 30/09/2021 est de 1.098.982 €uros pour les avances AMO et de 642.895 €uros pour les avances « SEGUR ».

Garantie de financement : Une garantie a été mise en place par l'ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 pour les activités réalisées par l'ensemble des établissements de santé, qui sont normalement financées sur la base de la production d'activité.

Le dispositif vise à garantir un niveau minimal de recettes pour l'activité de soins réalisée sur la période de Janvier à Décembre 2021. Les recettes prises pour établir la base de la garantie de financement sont celles de l'année 2020 majorée d'une actualisation.

Le CA Minimum Garanti, ce mécanisme d'aide aux établissements de soins est reconduit jusqu'au 31 décembre 2021.

Au 30 septembre 2021, le montant estimé du CA minimum Garanti consolidé comptabilisé au compte de Résultat en « chiffre d'affaires » pour un montant de 1.084.686 Euros.

Subventions Surcoûts COVID : Les Agences Régionales de Santé ont notifié et versé aux établissements concernés sous forme d'Aide à la Contractualisation ou de Fonds d'Intervention Régional et de Compensation de perte de CA (Forfait Journalier & Ticket Modérateur).

Au 30 septembre 2021, le montant des Subventions Surcout COVID consolidé comptabilisé au compte de Résultat en « subventions d'exploitations » s'élève à 10.839.878 Euros.

Subventions SEGUR DE LA SANTE Dans le cadre du Ségur de la santé, une revalorisation des salaires du personnel soignant à effet du 1er septembre 2020 a été actée et financée par l'ARS comptabilisé au compte de Résultat en « subventions d'exploitations ». Le montant consolidé s'élève à de 1.930.940 Euros au 30 septembre 2021.

Prêt PGE : Le montant total du Capital restant dû PGE s'élève à 7 943K€ au 30 septembre 2021. Notre filiale HPM-BEAUREGARD a remboursé son PGE contracté pour 5 000 K€ au cours de l'exercice.

8.2– Informations sectorielles

Le chiffre d'affaires net total du Groupe s'élève à : 166.706 K€ contre 158.376 K€ sur l'exercice précédent.

L'ensemble des entreprises intégrées intervient au sein de la même zone géographique (Var – Bouches du Rhône).

8.3– Evènements postérieurs à la clôture

COVID 19 :

L'évènement COVID-19 étant toujours en cours, l'entreprise est dans l'incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Suite à la cinquième vague épidémique, les établissements ont été contraints de déprogrammer leurs activités chirurgicales non urgentes afin de libérer des capacités en hébergement d'hospitalisation, ainsi qu'au sein des plateaux techniques pour faire face aux besoins sanitaires locaux.

CA MINIMUM GARANTI :

CA Minimum Garanti, le mécanisme d'aide aux établissements de soins est reconduit jusqu'au 31 décembre 2021.

8.4– Autres engagements donnés

La Société de Gestion Sainte Marguerite s'est porté caution auprès du propriétaire des murs pris à bail par la société Hôpital Privé Marseille Beauregard Vert Coteau, en garantie du paiement des loyers et accessoires.

L'Hôpital Privé Toulon Hyères Saint Jean est engagé :

- Auprès du CIC :
Hypothèque d'un montant de 7.400 K€
- Auprès du Crédit agricole
Hypothèque d'un montant de 2.450 K€

La Clinique de la Ciotat est engagée :

- Auprès de la Société générale :
Hypothèque pour un montant de 570 K€
- Auprès du Crédit agricole
Caution solidaire et hypothèque conventionnelle concernant le prêt de 950 K€ souscrit le 20/07/10
- Auprès du CIC :
Hypothèque conventionnelle pour un montant de 1.900 K€

La Société Financière Sainte Marguerite s'est portée garant des garanties données par :

La Clinique de la Ciotat :

- Caution solidaire sur l'emprunt Société générale de 570 K€
- Caution solidaire sur l'emprunt CIC pour un total de 2 375 K€

L'Hôpital Privé Toulon-Hyères Saint Jean :

- Caution solidaire sur l'emprunt CIC pour un montant de 6 125 K€

Clinique la Ciotat	1 886 197		1 886 197
Clinique du golf de st tropez	346 089	374 176	-28 087
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Jean	1 525 429		1 525 429
Hopital privé Toulon-Hyères Sainte Marguerite	645 776	1 532 242	-886 466
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Roch	553 645	1 198 207	-644 562
Hopital privé Marseille Vert Coteau - Beauregard	2 705 167		2 705 167
GIE Sainte Marguerite	109 028	324 040	-215 012
Hopital privé Marseille - Beauregard Vert Coteau	1 711 882	2 722 295	-1 010 413
Imagerie du Lido	484 619		484 619
GIE Pamar	190 274		190 274
Société Financière Sainte Marguerite	918 177	14 530	903 647
Société Gestion Sainte Marguerite	10 080 700	952	10 079 748

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES PAR ECHEANCE

	Montants dus au 30/09/2021	à 1 an au plus	plus d'1 an et moins de 5 ans	plus de 5 ans
Clinique la Ciotat	1 534 723	347 690	1 187 033	
Clinique du golf de st tropez	489 723	101 789	387 934	
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Jean	5 674 269	1 258 491	4 415 778	
Hopital privé Toulon-Hyères Sainte Marguerite	2 060 578	441 046	1 619 532	
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Roch	579 988	141 209	438 778	
Hopital privé Marseille Vert Coteau - Beauregard	2 106 025	448 830	1 657 195	
GIE Sainte Marguerite				
Hopital privé Marseille - Beauregard Vert Coteau	406 327	57 916	231 461	116 950
GIE Pamar	75 521	61 237	14 284	
Société Financière Sainte Marguerite	191 787	31 860	130 541	29 386
Société Gestion Sainte Marguerite	545 529	90 626	371 316	83 587
Emprunts auprès des établissements de crédit	13 664 469	2 980 694	10 453 853	229 923
Clinique la Ciotat				
Clinique du golf de st tropez				
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Jean	33 163	33 163		
Hopital privé Toulon-Hyères Sainte Marguerite				
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Roch	257 774	257 774		
Hopital privé Marseille Vert Coteau - Beauregard				
GIE Sainte Marguerite				
Hopital privé Marseille - Beauregard Vert Coteau	551	551		
GIE Pamar				
Société Financière Sainte Marguerite				
Société Gestion Sainte Marguerite	3 295	3 295		
Emprunts et dettes financières diverses	294 783	294 783		
Clinique la Ciotat				
Clinique du golf de st tropez	49 301	14 768	34 533	
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Jean	2 674	1 937	737	
Hopital privé Toulon-Hyères Sainte Marguerite	182 313	79 292	103 021	
Hopital privé Toulon-Hyères Saint Roch	36 856	13 689	23 167	
Hopital privé Marseille Vert Coteau - Beauregard	25 162	18 111	7 051	
GIE Sainte Marguerite	5 687 364	1 828 259	3 593 390	265 714
Hopital privé Marseille - Beauregard Vert Coteau	501 710	126 931	374 779	
GIE Pamar	1 277 270	380 610	896 660	
Société Financière Sainte Marguerite				
Société Gestion Sainte Marguerite				
Emprunts en crédit-bail	7 762 649	2 463 595	5 033 339	265 714
Concours bancaires courants	6 166 443	6 166 443		
Total Emprunts et dettes financières	27 888 344	11 905 515	15 487 191	495 637

DETAIL DES ECARTS D'ACQUISITION POSITIFS

Détenrice	Valeur Brute	Amortissements			Valeur Nette
		Debut d'exercice	Dotation	Fin d'exercice	
Entreprise détenue : Société Gestion Ste Marguerite	534 955	498 984		498 984	35 971
Société Financière Sainte Marguerite	534 955	498 984		498 984	35 971
Entreprise détenue : Clinique Sainte Marguerite	2 103 651	1 841 478		1 841 478	262 173
Société de Gestion Sainte Marguerite	787 390	787 390		787 390	0
Société de Gestion Sainte Marguerite (esph)	374 650	318 460		318 460	56 190
Société de Gestion Sainte Marguerite (espt)	447 691	365 188		365 188	82 503
Société de Gestion Sainte Marguerite (lits la renaissance)	493 920	370 440		370 440	123 480
Entreprise détenue : Clinique Saint Jean	2 197 720	1 755 994		1 755 994	441 726
TOTAL SGSM	405 403	255 442		255 442	149 961
Société Gestion Sainte Marguerite	383 487	250 617		250 617	132 870
Société Gestion Sainte Marguerite (Achat 148 actions)	8 838	2 210		2 210	6 629
Société Gestion Sainte Marguerite (Achat 295 actions)	13 078	2 616		2 616	10 462
TOTAL CSM	1 792 317	1 500 552		1 500 552	291 765
Clinique Sainte Marguerite	1 572 797	1 335 912		1 335 912	236 885
Clinique Sainte Marguerite (lits la renaissance)	219 520	164 640		164 640	54 880
Entreprise détenue : Clinique la Ciotat	3 959 839	1 233 429		1 233 429	2 726 410
Société Gestion Sainte Marguerite	1 219 674	774 666		774 666	445 008
Société Gestion Sainte Marguerite (autorisation)	1 100 000	385 000		385 000	715 000
Société Gestion Sainte Marguerite (augmentation capital)	1 609 385	73 763		73 763	1 535 622
Société Gestion Sainte Marguerite	30 780				30 780
Entreprise détenue : Clinique Vert Coteau	7 590 119	5 217 289		5 217 289	2 372 830
Société Gestion Sainte Marguerite	7 590 119	5 217 289		5 217 289	2 372 830
Entreprise détenue : Clinique Saint Roch	3 615 164	1 437 371		1 437 371	2 177 793
Clinique Saint Jean	3 484 714	1 393 888		1 393 888	2 090 826
Clinique Saint Jean (complement prix)	130 450	43 483		43 483	86 967
Entreprise détenue : HP Beauregard	9 702 313	2 789 416		2 789 416	6 912 897
Société Gestion Sainte Marguerite	9 702 313	2 789 416		2 789 416	6 912 897
Entreprise détenue : CCG Saint Tropez	1 639 797	471 441		471 441	1 168 356
Société Gestion Sainte Marguerite	1 639 797	471 441		471 441	1 168 356
Entreprise détenue : Imagerie du Lido	922 240				922 240
HP Beauregard	922 240				922 240
Total	32 265 798	15 245 402		15 245 402	17 020 396

Entreprise détenue : Société Gestion Ste Marguerite	1 424 645	284 929	284 929	569 858	854 787
<i>Société Financière Sainte Marguerite</i>	1 424 645	284 929	284 929	569 858	854 787
 Entreprise détenue : Clinique Saint Jean	 443 963	 88 793	 88 793	 177 586	
<i>Société Gestion Sainte Marguerite</i>	443 963	88 793	88 793		266 377